

02/11/2021



Accueil de Loisirs
De Carnot

Projet pédagogique
LEFEVRE JEROME

Sommaire

<u>LE CONTEXTE SOCIAL, CULTUREL ET EDUCATIF</u>	Page 2
<u>LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES</u>	
<i>L'orientation éducative de la ville de Franconville</i>	Page 3
<i>Les objectifs généraux et pédagogiques de l'accueil de loisirs</i>	Page 4
<u>FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL</u>	
<i>Le descriptif de l'accueil de loisirs</i>	Page 5
<i>Les horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs</i>	Page 5
<i>La journée type du mercredi et des vacances</i>	Page 5
<i>L'accueil du matin</i>	Page 6
<i>La collation du matin, le repas, le goûter</i>	Page 6
<i>L'accueil du soir</i>	Page 7
<i>Le planning d'activité des mercredis</i>	Page 7
<i>La petite section</i>	Page 8
<u>L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</u>	
<i>L'organigramme de l'équipe</i>	Page 9
<i>Les rôles et fonctions du directeur</i>	Page 10
<i>Les rôles et fonctions des animateurs</i>	Page 10
<i>Les projets d'animation</i>	Page 10
<u>LE BUDGET ET LES PARTENAIRES</u>	
<i>Le budget alloué</i>	Page 11
<i>Les partenaires</i>	Page 11
<u>LES INFORMATIONS IMPORTANTES</u>	Page 12
<u>LA SECURITE DE TOUS</u>	
<i>La sécurité : procédure anti-intrusion – exercice d'évacuation</i>	Page 13
<i>Les pauses de l'équipe pédagogique</i>	Page 14
<i>La covid-19</i>	Page 14
<u>L'EVALUATION</u>	Page 15
<u>LA CONCLUSION</u>	Page 16

Le contexte social, éducatif et culturel

Franconville est une ville du Val d'Oise, elle a 34 920 habitants en 2018. La mairie de Franconville, située 11 rue de la Station 95130 Franconville, permet aux enfants du territoire d'être accueillis sur l'ensemble des accueils de loisirs maternelles et élémentaires.

Contact du service enfance : direction.enfance@ville-franconville.fr

01.39.32.67.84

L'accueil de loisirs de Carnot est une structure municipale, située 47 bis rue de Carnot 95130 Franconville, elle se trouve aux abords de la gare dans un quartier pavillonnaire. De plus, nous identifions l'accueil de loisirs de Carnot comme étant un accueil maternel. Les enfants scolarisés en école élémentaire sont accueillis le mercredi et les vacances scolaires à l'accueil de loisirs Croc Loisirs.

Nous accueillons sur le temps méridien environ 210 enfants âgés de 6 à 11 ans et 150 enfants âgés de 3 à 5 ans ; 80 enfants en moyenne, âgés de 3 à 11 ans, sur les temps périscolaires ; et en moyenne 55 enfants âgés de 3 à 5 ans les mercredis.



Les objectifs éducatifs et pédagogiques

L'ORIENTATION EDUCATIVE DE LA VILLE DE FRANCONVILLE

L'action des accueils de loisirs est, à la fois, spécifique et complémentaire de celle de l'école, des parents, des différents acteurs éducatifs, culturels et sociaux. Les accueils de loisirs sont des espaces ludiques mais aussi des lieux d'apprentissages, espaces évolutifs de liberté, de découverte, de préparation à la citoyenneté, ils devront répondre aux besoins de loisirs et aux intérêts de l'enfant en basant leurs actions sur les priorités suivantes :

Faire des accueils de loisirs des **lieux d'intégration et de développement des valeurs du vivre ensemble telles que la solidarité, l'égalité, la laïcité et la fraternité pour les enfants.**

Faire des accueils de loisirs des **lieux de construction personnelle tant sur le plan du corps que de l'esprit pour les enfants.**

Faire des accueils de loisirs des lieux **d'éducation et de pratique de citoyenneté notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale.**

La démarche : Les actions seront mises en place lors des différents temps périscolaires et extrascolaire : le matin, la pause méridienne, le soir, le mercredi et les vacances.

Le mercredi, le plan mercredi sera mis en œuvre.



LES OBJECTIFS GENERAUX ET PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Objectifs Généraux	Objectifs Pédagogiques	Actions
Laisser les enfants tendres vers l'autonomie*	<i>Apprentissage des gestes de la vie quotidienne</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire avec les enfants</i> - <i>Démonstration des animateurs</i>
	<i>Se repérer dans l'espace et le temps</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'horloge des différents temps de la journée</i> - <i>La photo sur son porte manteau</i> - <i>Les pattes d'animaux à suivre pour aller aux toilettes et au dortoir</i>
	<i>Découverte des émotions</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Atelier théâtrale</i> - <i>Ateliers d'expression orale</i> - <i>Ateliers de lecture</i>
Développez la tolérance	<i>Découverte du handicap et de la citoyenneté</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ateliers autour du handicap</i> - <i>Ateliers autour de la CIDE*</i>
	<i>Favoriser le partage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les projets en partenariat avec l'éducation nationale</i> - <i>Projet en lien avec l'ehpad « Bonne Rencontre »</i> - <i>Temps d'échange</i> - <i>Le matériel</i>
Sensibiliser les enfants au « vivre ensemble »	<i>Développer l'entraide</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Jeux de coopération</i> - <i>Les grands aident les plus petits</i>

* L'autonomie est une notion parfois difficile à expliquer. Effectivement, nous les adultes, avons certaines fois des difficultés à faire les choses tout seul. Notre objectif, ici, est d'amener les enfants à devenir autonome sachant pertinemment que l'autonomie s'acquière avec le temps.

- CIDE : Convention internationale des droits de l'enfant

Le fonctionnement de l'accueil

LE DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs Carnot est déclaré à la Direction Départemental de la Cohésion Sociale sous le n° d'habilitation suivant : 0950051AP000521-E01.

L'accueil est indépendant des écoles élémentaires et maternelles mais il est commun avec les réfectoires pour les temps de repas.

Ce dernier est constitué de quatre grandes salles d'activités aménagées de manière à ce que les enfants puissent identifier plusieurs espaces de vie, notamment l'espace pour les jeux de construction, l'espace pour les jeux de société, l'espace bibliothèque... Nous y retrouvons également un espace adulte pour le travail administratif ainsi que la préparation des activités.

Il est également équipé de trois toilettes, deux pour les maternels et un pour les élémentaires (cabines) pour respecter la mixité pour l'accueil des enfants élémentaires les matins et soirs.

Les espaces extérieurs sont composés de deux grandes cours : une étant la cour des élémentaires à proximité de la structure, l'autre étant la cour de l'école maternelle équipée de structure de jeux.

LES HORAIRES D'OUVERTURES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Nous proposons un accueil des enfants sur différents temps de la semaine.

Le temps périscolaire du matin de 7h00 à 8h20 et le temps périscolaire du soir de 16h30 à 19h00. Nous animons également les enfants sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h30.

Nous accueillons aussi les enfants sur les journées du mercredi et les vacances de 7h00 à 19h00.

LA JOURNEE TYPE DU MERCREDI ET DES VACANCES

7h00 – 9h00	Accueil du matin, proposition de petit déjeuner
9h00 – 10h00	Temps d'échange et temps libre
10h00 – 12h00	Activités
12h00 – 13h00	Repas, temps d'échange
13h00 – 14h00	Dortoir / Temps calme
14h00 - 16h00	Dortoir / Activités
16h00 – 16h30	Goûter, temps d'échange
16h30 – 19h00	Accueil du soir

Il est possible de modifier cette journée en fonction du planning.

L'ACCUEIL DU MATIN

L'accueil du matin est organisé de manière à ce que les familles soient accueillies dans de bonnes conditions et que les enfants puissent s'éveiller davantage pour rentrer en classe.

Cela signifie que deux animateurs sont présents à la porte de l'accueil, un côté maternelle et un côté élémentaire, afin d'établir le premier contact avec la famille et l'enfant, d'inscrire les enfants au registre d'inscription et de répondre aux questions des parents et/ou les informer sur l'organisation, le fonctionnement de l'accueil.

Trois autres animateurs sont présents dans les salles d'activités afin d'encadrer et animer les enfants. Arrivés à 7h00, les enfants pourront, à leur choix, se reposer ou s'éveiller davantage sur des jeux libres ou une animation proposée par un animateur.

Il sera proposé, le matin, des animations autour de jeux de société, des jeux extérieurs, des ateliers créatifs et culturels et enfin des ateliers d'expression corporelle et orale.

A 8h20, les enfants en école maternelle sont amenés en classe par les animateurs. La transmission des informations se fait entre les animateurs et les enseignants. Pour les enfants se trouvant en école élémentaire, un animateur les accompagne dans la cour à 8h20. Il est important de préciser que cette organisation est présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi n'ayant pas classe, les enfants restent avec l'équipe d'animation.

LE PETIT DEJEUNER, LE REPAS, LE GOUTER

Le déjeuner du mercredi est prévu de 12h00 à 13h00. Les menus sont affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs chaque semaine.

Le goûter quant à lui est prévu à 16h00. Nous retrouvons dans sa composition un laitage, un fruit et/ou un féculent.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les horaires de repas et du goûter sont quelque peu différentes. Le repas et le goûter sont respectivement compris entre 11h30 et 13h30, et 16h30 et 17h15.

Lors de cette pause méridienne, les animateurs vont chercher et ramènent les enfants en classe, ce qui facilite grandement la communication entre les différents acteurs pédagogiques de la vie quotidienne de l'enfant. Les enfants mangent en 2 services. Pendant qu'un groupe est à la cantine, l'autre est dehors où sont proposées des animations et des activités en lien avec les projets d'animation.

Lors de la préparation, les agents de restauration pour les repas et les animateurs pour la collation et le goûter respectent les normes HACCP. Le directeur se porte garant de l'hygiène lors de ces différents temps de restauration.

Les menus sont élaborés par la cuisine centrale et respectent les besoins nutritionnels d'un enfant selon la pyramide des aliments qui constituent les 7 catégories d'aliments.

L'ACCUEIL DU SOIR

L'accueil du soir est organisé de manière à ce que les enfants retrouvent leurs parents dans de bonnes conditions et que ces derniers puissent s'amuser autour d'animations ludiques.

Cela signifie qu'un animateur est présent à la porte de l'accueil afin de s'assurer que chaque enfant est remis à ses parents, de vérifier que chaque enfant soit noté sur la feuille d'émargement et de répondre aux questions des parents et/ou les informer sur l'organisation, le fonctionnement de l'accueil, le déroulement de la journée. Nous tenons également à retranscrire au mieux la journée des enfants aux parents.

Un animateur supplémentaire est positionné comme navette afin d'aller chercher les enfants dans les salles. Les autres animateurs sont positionnés dans chaque salle.

Les enfants sont récupérés à 16h30 aux abords des classes de manière à ce qu'ils puissent être notés au registre des inscriptions. Il est important de préciser que cette organisation est présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi n'ayant pas classe, les enfants restent avec l'équipe d'animation.

Un goûter est mis à disposition pour les enfants. Chaque groupe le mange dans sa salle.

Dès lors que le goûter est terminé, les enfants pourront, à leur choix, jouer librement ou participer à une activité proposée par un animateur.

Il sera proposé, le soir, des animations autour de jeux de société, des jeux extérieurs, des ateliers créatifs et culturels et enfin des ateliers d'expression corporelle et orale. Les projets d'animations seront élaborés et menés sur les temps périscolaires du matin et du soir.

A 18h30, les enfants rentreront dans l'accueil de loisirs, un temps de retour au calme sera proposé par l'équipe d'animation afin de répondre au rythme des enfants. Ce temps sera animé par un atelier de lecture ou d'expression orale. Effectivement, les enfants partant tardivement rentreront chez eux, prendront sans doute la douche, mangeront, puis iront dormir. Nous pensons qu'il est préférable de mettre en place ce temps dans la continuité de ce que proposent les parents.

LE PROGRAMME D'ACTIVITES DES MERCREDIS

Le programme d'activités sera organisé de la manière suivante : 2 séquences d'activité de 2 heures avec un début d'activité à 10 heures et une fin à 16 heures.

Ces 2 séquences se composent de la manière suivante :

- 1 à 2 heures d'activité liée au projet d'animation
- 1 à 2 heures d'animation autour de différents supports (jeux de société, jeux d'extérieurs, activités manuelles, activités artistiques...). Ces séquences d'activités sont modulées selon la fatigue des enfants, leur réactivité...

Les activités prévues peuvent être amenées à être modifiées en fonction des conditions météorologiques et seront systématiquement remplacées par une activité de substitution.

L'ensemble des enfants participent aux activités au vu du nombre d'enfants accueillis en respectant leur libre arbitre.

LA PETITE SECTION

Une attention particulière sera portée aux nouveaux arrivants de l'école maternelle : les petites sections, d'autant plus au début de l'année scolaire.

Les mercredis, les petits restent entre eux quand les moyens et grands sont mélangés, on parle de « cloisonnement ». Ce dernier est mis en place pour une durée plus ou moins longue en fonction des observations de l'équipe pédagogique.

Ce cloisonnement va permettre aux animateurs de se concentrer de manière plus spécifique avec les petites sections sur le développement des notions d'autonomie, de motricité et motricité fine, d'espaces et de temps. Ensuite, en fonction de l'assimilation globale du groupe, les petits seront amenés à rejoindre les moyens/grands.

L'ensemble de l'équipe pédagogique sera amené à travailler avec le groupe des petits, de part une rotation, afin que les enfants connaissent tous les membres de l'équipe.

Enfin, durant les mercredis et les vacances scolaires, nous maintenons le temps de sieste pour les petites sections. Celui-ci démarre autour de 13h30 et peut durer jusqu'à 16h, heure de la prise du goûter.

L'équipe pédagogique

L'ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE



L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs Carnot s'inscrit dans un organigramme plus grand, impliquant la direction du service enfance, la direction générale des services, ainsi que l'élue à l'enfance et monsieur le Maire.

LES ROLES ET FONCTIONS DU DIRECTEUR

Le directeur a le devoir de répondre aux 5 fonctions de direction qui lui incombent : élaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif, coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation, diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil, développer les partenariats et la communication.

En complément de ces fonctions le directeur se doit de transmettre et partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

C'est également le rôle du directeur d'adopter différentes casquettes selon les situations. Il se doit d'être formateur, accompagnateur tout en manquant son équipe d'animation. Il est le premier garant de la sécurité physique, morale des mineurs. Il se doit d'être un représentant et porte-parole de l'organisme pour lequel il travaille, la mairie de Franconville.

Contact du directeur : 06.87.03.62.62

LES ROLES ET FONCTIONS DES ANIMATEURS

L'animateur est avant tout garant de la sécurité physique, morale des mineurs. Il est un accompagnateur, un guide et un référent pour ces derniers. Il se doit d'être à l'écoute tout en étant un modèle d'autorité. Il se doit de travailler en équipe tout en étant capable de prendre des initiatives individuelles.

Tout comme le directeur, l'animateur se doit de répondre aux 5 fonctions déterminées par la D.D.C.S.

LES PROJETS D'ANIMATION

Le projet d'animation est un document décrivant les actions que nous mettons en place avec les enfants. Ces actions sont réfléchies, mesurées, mises en place et évaluées par les animateurs. Ce sont ces derniers qui élaborent le projet d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et s'inscrivant dans la démarche du projet éducatif.

Cette année, les animateurs proposent divers projets d'animation sur différents temps de la journée :

- Projet couture
- Projet autour des émotions
- Projet intergénérationnel
- Projet recyclage
- Projet autour de la relaxation
- Projet autour des animaux de la ferme
- Projet autour des 5 sens

Le budget

LE BUDGET ALLOUE

Le budget de la structure est établi pour l'année civile. Le directeur de la structure est à même de ventiler son budget en fonction des besoins, des demandes enfants et animateurs, des projets...

Ce budget se compose de 5 familles de dépenses :

- Sorties : la réservation de sorties ou la venue d'un prestataire.
- Transports : la réservation d'un ou plusieurs cars.
- Fournitures : le matériel quotidien type feuilles, feutres, peinture.
- Petits équipements : le matériel ayant une durée de vie plus conséquente, de type sportif, jeux de société, appareils de cuisine etc.
- Alimentaires : achat de denrées alimentaires.

Il est à noter qu'à chaque vacances scolaire, un budget spécifique est alloué aux structures ouvertes pour l'accueil des enfants.

Enfin, le service Enfance Jeunesse de la commune, auquel nous appartenons, nous octroie régulièrement des prestations supplémentaires qui ne rentrent pas dans nos dépenses annuelles.

En voici quelques exemples : des créneaux piscines et patinoires, des ateliers philosophiques, d'initiation au yoga ou encore de découverte du système solaire, d'échecs etc.

LES PARTENAIRES

Nous travaillons en partenariat avec **les différentes associations et structures sportives et culturelles de la ville** tel que la bibliothèque, la patinoire, la piscine, les gymnases selon les disponibilités qui s'ouvrent à nous. Nous travaillons avec des prestataires extérieurs à la commune qui répondent nos besoins.

L'objectif étant de permettre aux enfants d'accéder plus facilement aux ressources du territoire afin de proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives.

Cette année, l'accueil de loisirs de Carnot travaillera en partenariat avec **l'école élémentaire dans** le but d'assurer le bon fonctionnement des transitions de la vie quotidienne des enfants (accueil périscolaire, temps de scolarité et la pause méridienne). Nous travaillerons également avec **l'école maternelle** dans le but de créer une continuité sur la journée des enfants.

Dans le but de travailler avec différents partenaires et ainsi proposer des actions en lien avec des structures de la ville, cette année nous allons continuer le projet en lien avec **la résidence « Bonne rencontre » (ehpad)**.

L'accueil de loisirs de Carnot fait partie d'une dynamique de secteur incluant **les accueils de loisirs de la Gare, Buisson, Bel Air et Croc Loisirs**. L'objectif de cette dynamique de secteur est de mettre en place à destination des enfants et des familles, des inter-centres, des projets en commun ainsi que des événements durant l'année.

Les informations importantes

Durant la période d'ouverture de l'accueil, l'équipe pédagogique se porte garant du cadre imposé par la loi.

Concernant la mixité eu sein des Accueils Collectifs de Mineurs, la réglementation précise que pour l'accueil des enfants de moins de six ans, la mixité est réglementaire dans les espaces dédiés à l'intimité corporelle. En revanche, pour les enfants de plus de six ans, la mixité y est interdite.

Nous entendons par espace dédié à l'intimité corporelle, les sanitaires ainsi que le dortoir.

Enfin, nous portons votre attention sur les jouets et appareils électroniques. Durant cette année, la mairie de Franconville et l'équipe d'animation mettent en place un certain nombre de choses (activités, vie quotidienne...) afin que les enfants puissent s'épanouir en collectivité et de ce fait, nous préconisons l'interdiction de ces derniers au sein de l'accueil de loisirs.

Il est également important de préciser que la mairie se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de casse.

De plus, la mairie de Franconville met à disposition différents moyens de communication avec les parents afin qu'ils puissent suivre l'avancement de l'année et dialoguer avec l'équipe pédagogique. Les moyens de communication sont les suivants :

- Une page Facebook
- Le site internet de la ville de Franconville : <http://www.ville-franconville.fr/>
- La boîte mail de l'accueil de loisirs : clm.carnot@ville-franconville.fr
- Les numéros de téléphone de l'accueil de loisirs : 01.34.13.50.81 et 06.87.03.62.62
- L'affichage de l'accueil de loisirs

La sécurité de tous

LA SECURITE : PROCEDURE ANTI-INTRUSION – EXERCICE D'EVACUATION

Cette année, un point important tel que la sécurité du groupe ne sera en aucun cas négligé. Voici une liste exhaustive des points importants sur lesquels nous garantissons la mise en place :

- Fermer les accès à l'établissement tous les soirs.
- Fermer les portes d'accès aux bâtiments (pas à clef pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie).
- Le directeur et l'équipe d'animation ont pour mission de savoir qui est dans l'enceinte de l'établissement et par conséquent de connaître l'exactitude des personnes autorisés à pénétrer dans l'établissement. Dans le cas contraire, il est de leur devoir d'interroger une personne se trouvant à l'abord de l'établissement.
- Compter régulièrement les enfants, surtout avant chaque déplacement.

Dans tous les cas, aucun enfant ne quitte la structure sans l'autorisation du directeur ou d'un animateur.

[A cet effet, nous vous rappelons que l'ensemble de l'équipe pédagogique est en droit de demander à vérifier l'identité de quiconque se présentera pour récupérer un enfant, y compris les parents eux-mêmes.](#)

Il en va de la sécurité de vos enfants !

De même, il nous paraît important de signaler qu'il appartient aux parents d'effectuer les démarches permettant d'autoriser des tierces personnes à récupérer leurs enfants. Pour ce faire, 2 méthodes sont possibles : via le kiosque famille en indiquant l'identité des personnes autorisées ou par l'envoi d'un mail d'autorisation au responsable d'accueil de loisirs.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que les autorisations faites pour l'école ne le sont pas pour les accueils de loisirs. Ainsi, il vous faut faire la démarche pour les deux entités.

Nous rappelons également qu'une sensibilisation auprès des enfants sera faite et que les exercices d'évacuation sont obligatoires afin de garantir la sécurité de tous.

Plusieurs exercices d'évacuation seront mis en place par l'équipe d'animation.

1^{er} exercice : sur la journée du mercredi, chaque animateur à une tâche bien précise et un lieu en particulier à vérifier.

- Une personne est en charge de récupérer le dossier contenant toutes les fiches sanitaires et les traitements de premières urgences.
- Le temps d'une évacuation est estimé à 3 minutes.
- Le chrono est arrêté lorsque l'ensemble du groupe est au point de rassemblement adultes compris.

2^{ème} exercice : dans les mêmes conditions mais durant le temps méridien.

LES PAUSES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chaque acteur pédagogique a le droit à une pause de 20 minutes toutes les 6 heures de travail consécutives.

Le planning des pauses est mis en place en amont et est communiqué à l'ensemble de l'équipe d'animation. Toutefois, il est préférable d'informer que celui-ci peut être modifié, en fonction des besoins de l'accueil et/ou des conditions climatiques.

Dans certains cas de force majeure, comme l'hospitalisation d'un enfant, des pauses peuvent être supprimés. Si cela arrive, elles seront repositionnées ultérieurement.

LA COVID-19

Les mesures mise en œuvre dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 sont les suivantes :

Age Maternel	Age Élémentaire	Equipe pédagogique
<i>Prise des repas par classe</i>	<i>Port du masque à l'intérieur</i>	<i>Port du masque à l'intérieur</i>
<i>Séparation de l'ensemble des classes en deux groupes</i>	<i>Prise des repas par classe</i>	<i>Ne mangent plus aux tables des enfants</i>

A cela nous pouvons rajouter que sur les temps de repas, les enfants, peu importe l'âge, ne se servent plus seuls. En outre, élémentaires et maternelles ne sont pas mélangés lors des temps périscolaires (matin et soir).

Enfin, le service Enfance Jeunesse met à notre disposition lingettes désinfectantes, gel hydro alcoolique et masques.

L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique se fait en utilisant différents outils tels que des enquêtes par questionnaires ou par entretiens, des grilles d'évaluation par graduation ou d'observation et de suivi comme des cahiers de liaison, des carnets de bord, et des murs d'expression.

Le choix de ces outils dépend du public, de ce que l'on souhaite mesurer et du degré d'analyse que l'on souhaite mettre en œuvre. Il est important de préciser que les évaluations sont quantitatives et qualitatives.

Cette année, plusieurs évaluations auront lieu. Tout d'abord, l'évaluation de ce projet pédagogique que vous retrouverez ci-après. Puis viendra, l'évaluation des sessions de vacances, l'évaluation des projets d'animations.

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs	Outils
<i>Apprentissage des gestes de la vie quotidienne</i>	Qualité de l'apprentissage Nombre de gestes	Couvertures sur les différents temps d'accueil des enfants Diversité des gestes proposés Retranscription des enfants	Grille d'évaluation par graduation
<i>Se repérer dans l'espace et le temps</i>	Niveau d'utilisation Nombre de repères spatio-temporels	Modalité de communication en direction des enfants Diversité des repères spatio-temporels mis en place	Enquête par questionnaire avec les enfants
<i>Découverte des émotions</i>	Nombre d'ateliers Connaissances des enfants	Couverture sur les différents temps d'accueil des enfants Diversité des ateliers proposés Retranscription des enfants	Grille d'observation Réponses aux énigmes et quiz
<i>Découverte du handicap</i>	Nombre de choix proposés Connaissances des enfants	Diversité des temps d'activités proposées Retranscription des enfants	Grille d'observation Réponses aux énigmes et quiz
<i>Favoriser le partage</i>	Le partage avec le plus grand nombre	Participation des enfants fréquentant l'accueil de loisirs Mixité dans les actions proposées Participation de publics spécifiques	Grille d'observation
<i>Développer l'entraide</i>	Qualité de l'entraide	Couverture des différents temps d'accueil des enfants Diversité des actions proposées Retranscription des enfants vers les enfants	Grille d'évaluation par graduation

Notre évaluation sera positive si nous arrivons à un seuil de 65% d'enfants qui auront atteint ces objectifs.

La conclusion

Ce projet s'inscrit dans la perspective de répondre à la fois aux objectifs éducatifs de la mairie de Franconville mais également aux attentes des parents face au suivi de leurs enfants par l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs de Carnot.

L'évaluation faite en fin d'année montrera si les objectifs fixés en amont ont été atteints. Toutefois, il est intéressant de souligner que le plus important reste l'épanouissement et le plaisir que recevront les enfants durant les animations proposées cette année.